

évitons de disperser ces ressources limitées et de faire double emploi avec les efforts déployés par d'autres organisations. L'OEA doit se concentrer sur ses avantages comparatifs. Le Canada estime que cela signifie offrir une tribune pour la discussion de questions et de préoccupations communes en matière de développement, faciliter les échanges entre les États membres et insister sur des projets multinationaux dans un nombre limité de secteurs prioritaires. Au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue cette année à Mexico, les représentants de chacun de nos pays ont fait de nets progrès en ce qui a trait à la rationalisation des activités du nouveau conseil proposé. Nous devons maintenant travailler collectivement afin de veiller à ce que l'impulsion que nous avons donnée à cette question se maintienne, l'objectif étant d'assurer une transition opportune et efficace vers le nouveau système.

La CICAD - la Commission de lutte contre l'abus des drogues - est un autre exemple d'organe de l'OEA qui envisage de se réformer. Ses membres cherchent aussi des moyens de rationaliser leurs activités et de réévaluer leurs priorités; ils songent à se concentrer sur l'avantage comparatif dont dispose la CICAD quand elle aborde le problème de la drogue dans l'hémisphère. De concert avec le Mexique et le secrétariat de la CICAD, le Canada a joué un rôle actif au sein du groupe chargé, premièrement, d'évaluer à la fois la portée du problème de la drogue dans la région, y compris la réduction de l'offre et de la demande, et l'efficacité des stratégies existantes et, deuxièmement, d'ébaucher un énoncé de politique ayant trait aux priorités et à la réforme administrative. Ce document a été examiné par les membres de la CICAD la semaine dernière à Washington.

L'un des organismes qui, aux yeux du Canada, ont le plus besoin de réforme, et à propos duquel nous n'avons eu qu'un succès limité jusqu'à présent, est l'Organisation interaméricaine de défense [OID], à laquelle j'ai déjà fait allusion. Le Canada est l'un des pays qui aurait pu appuyer un changement radical au sein de l'OID au cours de la présente assemblée générale. Malheureusement, cela n'a pas été possible. Aussi le Canada considère-t-il qu'il faut absolument que l'OEA prenne, au cours de l'année qui vient, des mesures catégoriques à ce propos - entre autres au sujet du mandat de cet organisme et de son lien avec l'OEA.

Le Canada est d'avis qu'il existe d'autres domaines où il pourrait être utile d'apporter des réformes, sur lesquels le nouveau secrétaire général pourrait se pencher. Parmi ceux-ci, mentionnons la réforme du système de dotation, l'objectif étant de le rendre plus transparent et plus équitable; un accroissement de la délégation de pouvoir dont jouissent les cadres supérieurs de l'Organisation; une obligation plus stricte de rendre des comptes au sujet des budgets; un examen de la fonction de